

CORRECTION

PREMIÈRE PARTIE - Opérations courantes

1- Enregistrer au journal la facture V247.

20/11/2014			
2182	Matériel de transport	7 050,00	
44562	TVA sur immo	1 406,00	
238	Avances et comptes sur immo		1 000,00
404	Frs immo		7 436,00
<i>Facture N° V247</i>			

2- Incidence de cette écriture sur le résultat et la trésorerie de la société ? Justifier.

Pas d'impact sur le résultat et la trésorerie.

3- Enregistrez au journal la libération des fonds le 15 novembre 2014. Calculez le montant de l'annuité constante et enregistrez le premier remboursement le 15 novembre 2015.

$$\text{Annuité} = 6000 \times \frac{0,042}{1 - 1,042^{-4}} = 1359,14€$$

15/11/2014			
512	Banque	6 000,00	
164	Emprunt auprès des établissements de crédit		6 000,00
<i>Libération des fonds</i>			

15/11/2015			
661	Intérêts	218,00	
164	Emprunt auprès des établissements de crédit	1 101,14	
512	Banque		1359,14

4- Enregistrer au journal les opérations courantes du 15/12/2014.

15/12/2014			
411	Client	2 080,00	
4191	Client, av et ac reçus	200,00	
44571	TVA collectée		380,00
706	Prestation de service		1 900,00
<i>Facture N° V210</i>			

15/12/2014			
401	Fournisseur	798,00	
44566	TVA déd sur ABS		133,00
60225 ou 606	Fournitures de bureau		665,00
<i>Facture N° AV21</i>			

15/12/2014			
615	Entretien	2 500,00	
44566	TVA déd sur ABS	500,00	
401	Fournisseurs		3 000,00
<i>Facture n° 12-123 fournisseur Samy</i>			

15/12/2014			
404	Fournisseurs d'immobilisations	7 436,00	
512	Banque		7 436,00
<i>Chèque n° 123456 réglé facture V247</i>			

15/12/2014			
5114	Effet - Remise à l'escompte	2 750,00	
413	Client - Effet à recevoir		2 750,00
<i>Remise à l'escompte</i>			
15/12/2014			
512	Banque	2 709,14	
661	Intérêts	28,90	
627	Services bancaires	10,00	
4456	TVA déductible	2,00	
5114	Effet Remise à l'escompte		2 750,00
<i>avis de crédit</i>			

5- Interpréter le solde du compte 512 Banque à la fin du mois de décembre 2014

Solde créditeur de 14 242,92 €. Il signifie que l'entreprise a un découvert bancaire de 14 242,92 €.

6- A partir de l'Annexe 3, établir l'état de rapprochement bancaire du mois de décembre 2014 (Annexe A à rendre avec la copie).

Compte 512			Relevé bancaire		
Opérations	Débit	Crédit	Opérations	Débit	Crédit
Solde fin de période		14 242,92	Solde fin de période		26 237,94
Prélèvement EDF		8 426,97	Chèque n° 815 258	21 320,00	
Virement client Blanc	18,00		Chèque n° 815 262	14 348,53	
Chèque n° 815 260		1 299,00	Chèque n° 815 263	8 250,00	
Remboursement d'emprunt (dont intérêts 500 €)		6 180,00			
Frais de tenue de compte		189,76			
Intérêts des VMP	12 640,00				
Total	12 658,00	30 338,59	Total	43 918,53	26 237,94
Solde rectifié	12 658,00		Solde rectifié		12 658,59

7- Enregistrer dans le journal les écritures de régularisation issues de l'état de rapprochement.

512	Banque	31/12/2014	12 658,00	
411	Clients Blanc			18,00
764	Revenus des VMP			12 640,00
<i>Régul. débit état rapp.</i>				
31/12/2014				
401	Fournisseurs (8426,97+1299,00)		9 725,97	
44566	TVA déduct sur ABS		31,09	
164	Emprunt		5 680,00	
661	Charges d'intérêt		500,00	
627	Services bancaires		158,61	
512	Banque			16 095,67
<i>Régul. crédit état rapp.</i>				

DEUXIEME PARTIE - Travaux d'inventaire de décembre 2014

1- Après avoir défini la notion d'amortissement, compléter les cellules grises du plan d'amortissement du transpalette (Annexe B à rendre avec la copie).

L'amortissement traduit le rythme de consommation des avantages économiques par comptabilisation en charges de dotations annuelles aux amortissements.

Valeur brute	7 436,00	Valeur résiduelle	1 000,00		
Durée d'utilisation	9 ans	Base amortissable	6 436,00		
Date d'acquisition	20/11/2014				
Date de mise en service	25/11/2014				
Mode d'amortissement	Linéaire				
Années	Valeur brute	Base amortissable	Valeur d'amortissement	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
2014	7 436,00	6 436,00	120,60	120,60	6 999,40
2015	7 436,00	6 436,00	1 200,00	1 320,60	5 703,40

2- Passer l'écriture relative à cet amortissement au 31 décembre 2014.

31/12/2014		
681	DAP	120,60
28182	Amortissement du matériel de transport	120,60
<i>Année 2014 transpalette</i>		

3- Présenter l'état des créances douteuses au 31 décembre après inventaire (Annexe C à rendre avec la copie)

Noms	Créances TTC au 31/12/14	Créances HT	Dépréciations au 31/12/2013	Dépréciations au 31/12/2014	Régularisation		Créances irrécouvrables	
					Dotation	Reprise	HT	TVA
Raque	-	-	4 680,00	-		4 680,00		
Masson	3 665,00	3 054,17	535,00	1 527,08	992,08			
Laure	801,60	668,00	500,00	-		500,00	668,00	133,60
Olivier	2 152,80	1 794,00	-	448,50	448,50			
					1440,58	5 180,00	668,00	133,60

4- Passer toutes les écritures de régularisation nécessaires à la clôture de l'exercice 2014.

31/12/2014		
486	Charges constatées d'avance	2 250,00
615	Entretien et réparations	2 250,00
<i>Contrat de maintenance couvrant l'année N+1 (3 000 x 9/12)</i>		

Exercice 2 - Comptes Termini Comptables (suite)

31/12/2014			
418	Clients, produits non facturés	2 870,40	
706	Prestations de services		2 870,40
44587	TVA sur factures à établir		870,40
	<i>Transport au client BELKA sans facture</i>		
31/12/2014			
709	Rabais, remises, ristournes accordés	2 700,00	
44587	TVA sur factures à établir	529,20	
4198	Rabais, remises, ristournes à accorder		3 229,20
	<i>Montant des ristournes à accorder au 31/12/2014</i>		
31/12/2014			
6815	Dotations aux provisions d'exploitation	15 000,00	
2911	Dépréciation du terrain		15 000,00
	<i>Dépréciation du terrain - valeur 45000</i>		
31/12/2014			
416	Clients douteux	2 152,80	
411	Clients		2 152,80
	<i>Règlement du client Olivier</i>		
31/12/2014			
681	Dotations aux dépréciations	1 440,58	
4911	Dépréciations des comptes clients		1 440,58
	<i>Création et ajustement</i>		
31/12/2014			
4911	Dépréciations des comptes clients	5 180,00	
781	Reprises sur dépréciations		5 180,00
	<i>Annulation et ajustement</i>		
31/12/2014			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	668,00	
44551	Etat TVA à décaisser	133,60	
416	Clients douteux Laure		801,60
	<i>Laure, pour solde</i>		
31/12/2014			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 744,17	
44551	Etat TVA à décaisser	348,83	
416	Clients douteux Myriam		2 093,00
	<i>Myriam, pour solde</i>		

5- Sur quels principes comptables reposent les régularisations des charges et des produits ? Justifier votre réponse.

Principe d'indépendance des exercices pour les régularisations des charges et des produits. Chaque exercice doit supporter toutes les charges et tous les produits qui le concernent et eux seuls.